



Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma

Dates : du 26 septembre au 12 octobre 2022 – Durée : 85h

Lieu : Halle Tropisme / Montpellier

Certification créée par la CPNEF de l'audiovisuel

Mise à jour : mai 22

Public Cible

Toute personne (intermittents, salariés de l'audiovisuel et du cinéma, demandeurs d'emploi, auto-entrepreneurs...) souhaitant mettre en place une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma.

Prérequis

Avoir une première expérience dans le champ de l'audiovisuel et être au fait de l'organisation et du rôle de chaque partie prenante à une production audiovisuelle

Objectifs pédagogiques

- Définir une stratégie écoresponsable dans l'audiovisuel et le cinéma
- Organiser et mettre en œuvre une démarche écoresponsable
- Accompagner les équipes et organisations dans leur développement écoresponsable

Contenu

Durée : 13 jours de formation (évaluations comprises, soit 85h de formation au total)

Accueil des stagiaires et présentation de la certification et des modalités d'évaluations /// 0,5 jour - 3,5h

Présenter la formation et les temps d'évaluation

Présenter l'équipe pédagogique

Créer une dynamique de groupe en permettant aux stagiaires de se présenter et présenter leur projet professionnel

Adapter ses pratiques professionnelles aux enjeux de la transition écologique /// 1,5 jour - 10,5h

Maîtriser les enjeux environnementaux et notamment ceux liés au réchauffement climatique

Se doter d'outils simples de mesure et d'analyse de l'impact de son activité et comprendre les ordres de grandeurs de ses impacts

Faire évoluer sa pratique au regard de l'urgence climatique

Établir une stratégie adaptative de transformation de son environnement professionnel

Constituer un réseau d'acteurs œuvrant à l'adaptation de la culture aux enjeux environnementaux

Apprendre à concilier démarche environnementale et production audiovisuelle // 2 jours - 14h

Adopter une posture critique face aux habitudes professionnelles de son corps de métier

Connaître les bonnes pratiques écologiques par métiers et évaluer leur impact budgétaire

Identifier les pratiques non responsables sur les tournages et réussir à les contrer

Apprendre à utiliser différents outils de calcul carbone

Définir un prévisionnel budgétaire et carbone à partir d'éléments de développement (scénario, découpage technique, dépouillement)

Se servir d'outils pour communiquer sur les bonnes pratiques éco-production sur un tournage et lors de la phase de préparation

Évaluer et présenter les effets bénéfiques d'une démarche collective d'éco-production

Animer une équipe et créer l'adhésion au projet /// 1 jour - 7h

Identifier les étapes et les outils pour la mise en place d'une dynamique collective



Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma

Dates : du 26 septembre au 12 octobre 2022 – Durée : 85h

Lieu : Halle Tropisme / Montpellier

Certification créée par la CPNEF de l'audiovisuel

Mise à jour : mai 22

Créer des conditions favorables pour faciliter l'adhésion à un projet commun
Savoir accompagner une réflexion collective pour identifier les tâches de chacun.e pour la mise en place du projet commun
Savoir évaluer avec le groupe si les objectifs du projet commun ont été atteints

Établir un plan d'action écoresponsable /// 1 jour - 7h

Établir les démarches écoresponsables à entreprendre au regard de la chronologie de fabrication/création
Définir le rôle et les responsabilités de chaque corps de métier
Définir le rôle et les responsabilités de chaque personne
Définir un référent
Comprendre les raisons de l'inaction écoresponsable.
Comprendre les ressorts pédagogiques

Suivre, évaluer et valoriser une démarche d'écoproduction /// 1 jour - 7h

Définir les principaux points d'impact
Recenser et valoriser l'existant
Définir les leviers d'actions prioritaires
Cibler et optimiser les solutions existantes
Mettre en place et utiliser des outils de pilotage et de suivi
Valoriser en interne et en externe
Éditer un bilan

Mettre en place un éco-management et les missions d'un éco-manager /// 1,5 jour - 10,5h

Élaborer une stratégie d'équipe et renforcer la cohésion de groupe
Identifier les enjeux techniques, artistiques et budgétaires de chaque corps de métier
Privilégier les solutions adaptées aux contraintes du tournage qui concilient les enjeux techniques, artistiques et budgétaires de chaque corps de métier

Connaître l'écosystème de la production écoresponsable (rencontres professionnelles et visite apprenante) /// 1 jour - 7h

Partager l'expérience de mise en œuvre concrète de l'éco-production
Découvrir un écosystème responsable
Comprendre comment l'économie circulaire et le recyclage peuvent être adaptés à la filière

Mettre en pratique une démarche écoresponsable /// 1,5 jour - 10,5h

Adopter un ton diplomatique et savoir négocier dans une situation de conflit autour de l'éco-production
Analyse d'un cas pratique et propositions d'éco-production et d'éco-management

Se préparer à la certification /// 1 jour - 7h

Concevoir et rédiger le dossier professionnel à présenter au jury d'évaluation : Choisir le cas pratique sur lequel va s'appuyer le dossier professionnel ; Définir les grands axes à traiter dans son dossier professionnel ; Entamer la rédaction du dossier
Réaliser l'épreuve sur table : répondre aux questions données avec précision et concision.

Passage de la Certification // Évaluations finales /// 1h par candidat

Soutenir le dossier professionnel réalisé par le candidat



Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma

Dates : du 26 septembre au 12 octobre 2022 – Durée : 85h

Lieu : Halle Tropisme / Montpellier

Certification créée par la CPNEF de l'audiovisuel

Mise à jour : mai 22

Méthodes, modalités et supports pédagogiques

Formation en présentiel

La formation a pour objectif de transmettre des outils et méthodes via leur expérimentation, afin qu'elles soient maîtrisées et utilisées ensuite en autonomie totale. L'apprentissage par le faire et la méthode inductive sont favorisés, ainsi que les jeux de rôles, étude de cas, mises en pratique et visites apprenantes.

Nos méthodes ont pour objectif de renforcer les savoir-être et les savoir-faire de chaque stagiaire, en fonction de ses propres besoins dans sa situation professionnelle. Les stagiaires travailleront chaque outil proposé en formation à partir de leur propre situation ou d'un cas pratique choisi avec l'équipe pédagogique, et seront amenés à fixer eux-mêmes leurs propres objectifs.

Une mallette pédagogique contenant une webographie des liens ressources, un document pédagogique reprenant l'ensemble des méthodes, des documents utiles (rapports, enquêtes, fiches pratiques...) sera fournie aux participants à l'issue de la formation. Un outil et une méthode d'arbitrage éthique seront également présentés aux participant.e.s.

Évaluation

Certification créée par la CPNEF de l'audiovisuel

Évaluation en cours de formation, au regard des objectifs visés par la formation.

Les évaluations reposent sur les résultats de chaque candidat à l'épreuve écrite (cas pratique), au dossier professionnel et à sa soutenance.

Épreuve écrite :

L'épreuve écrite se base sur des cas pratiques étudiés lors de la formation. Il s'agit de 5 questions ouvertes où la candidate ou le candidat devra indiquer synthétiquement les actions à mener dans le contexte de production évoqué ainsi que des éléments d'analyse.

Composition du dossier professionnel :

Ce dossier, reposant sur une étude de cas réalisée par le stagiaire, vise à présenter le plan d'action mis en place, les actions menées, les échecs et difficultés rencontrées. Afin de préparer sa rédaction (ou autre si vidéo), les stagiaires seront accompagnés par la référente pédagogique dans le choix du sujet, la composition du dossier et son rendu final. Il devra être remis au centre au minimum une semaine avant le jury d'évaluation afin que ce dernier puisse l'étudier.

Soutenance orale :

Après avoir présenté les principaux points de son dossier, la candidate ou le candidat répondra aux questions du jury qui pourront porter sur les références sur lesquelles son argumentaire s'appuie, sur les éventuelles difficultés rencontrées, sur les pistes ou solutions trouvées pour y faire face, sur les axes d'amélioration et enseignements tirés pour ses futurs projets professionnels.

La décision finale du jury d'évaluation reposera sur une grille d'analyse visant à valider les compétences de la certification (voir scénario pédagogique pour la ventilation des compétences) discriminées en "acquis" ou "non acquis".



Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle au sein de la production audiovisuelle et cinéma

Dates : du 26 septembre au 12 octobre 2022 – Durée : 85h

Lieu : Halle Tropisme / Montpellier

Certification créée par la CPNEF de l'audiovisuel

Mise à jour : mai 22

Modalités et Délais d'accès

L'effectif de cette formation est limité à 12 personnes.

L'inscription se fait suite à la réception d'un dossier complet, comprenant dossier de candidature, convention de formation signée, accord de financement (devis signé ou accord de prise en charge).

La date limite d'inscription a lieu 1 semaine avant le début de la formation.

Tarif : 4080 euros HT

Si vous êtes salarié (y compris intermittent du spectacle), votre organisme de financement de la formation professionnelle (AFDAS, UNIFORMATION...) peut prendre en charge le coût global à travers différents programmes (Plan de Formation de l'Entreprise, Plan de Formation des Intermittents, CFP, CFP de transition...).

Consultez notre page « financer sa formation » pour plus d'informations => <https://www.illusion-macadam.coop/formation/financer-sa-formation> Les dispositifs sont nombreux et complexes. Contactez-nous afin que l'on étudie votre situation particulière et que l'on vous indique les démarches à effectuer.

Nos formations sont accessibles à tous.

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez contacter notre référente handicap qui vous mettra en place un entretien personnalisé, afin d'étudier votre projet de formation et les aménagements qui pourraient, dans la mesure du possible, être mis en place.

Contactez notre référente handicap, Marielle Rossignol au 07 67 17 87 18 ou mrossignol@illusion-macadam.fr

Formateur-trice

Fanny Chaze - Responsable du Pôle Formation Conseil - groupe coopératif Illusion & macadam

David Irle - Fondateur Aladir Conseil - coauteur de « Décarboner la culture - Face au réchauffement climatique, les nouveaux défis pour la filière » avec Anaïs Roesch, Samuel Valensi (The Shift Project)

Lou-Anna Reix (scénariste et réalisatrice) et **Alexia Goutanier** (présidente fondatrice du studio et productrice) - Idylliques studios

Johanna Reyer - Formation et consultante en facilitation visuelle et intelligence collective - Atout diversité

Mathieu Delahousse - Co-Fondateur et Président de SECOYA Eco-Tournage

Céline Guelton-Thomasset (consultante Amporia Culture), **Manuel Garcia** (régisseur) **Virgil Vergues** (chargé de production d'AnderanderA) - Grands Causses Cinéma (accueil de tournages & aide à l'écoproduction en sud-aveyron)

Yann Domenge - Directeur de projet économie circulaire et ESS - fondateur Recyclerie Artstock et de RESSAC (Réseau des Ressourceries Artistiques et Culturelles)

Illusion & macadam

vous accompagne dans votre parcours de formation

Tel : 04 67 84 29 89 // Mail : formation@illusion-macadam.fr

Vos référents :

Fanny Chaze – Référente pédagogique et suivi entreprise / Référente Qualité

Sarah Abbas – Référente Administrative

Marion Tostain - Référente pédagogique et administrative

Marielle Rossignol – Référente Handicap

Jordi Castellano – Référent Égalité professionnelle Femme/Homme et Développement Durable

NOTRE CENTRE DE FORMATIONS REMPLIT
LES CRITÈRES DU DÉCRET QUALITÉ QUALIOP.
IL BÉNÉFICIE DU LABEL CERTIF RÉGION.



I&M ACADÉMIE
HALLE TROPISME
121, RUE FONTCOUVERTE
34070 MONTPELLIER

04 67 84 29 89
FORMATION@ILLUSION-MACADAM.FR
WWW.ILLUSION-MACADAM.COOP

SASU AU CAPITAL DE 5000 EUROS
APE 8559A
R.C.S MONTPELLIER 821 264 697
ORGANISME DE FORMATION N° 76 34 09069 34